

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal de Kermaria-Sulard Séance du mardi 2 novembre 2021

Date convocation : 27/10/2021	Le 2 novembre 2021 à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur HOUSSAIS Pierre, Maire.
Membres : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 13	Etaient présents : ARNAUD Benjamin ; BAULIG Gaspard, DESCHATRETTES Peggy ; DRU Emmanuel ; HOUSSAIS Pierre ; JAOUEN Jean-François, JUGUET André ; LE GOFF Thibaut, LE HOUEROU Alain ; LE ROY Nadia ; ROUGNANT Marie Jo ; TAUPIN Christelle ; VETEAU Delphine Absents excusés : OUVRARD Florence ; PIERRE Valentine Absents non excusés : Secrétaire de séance : ARNAUD Benjamin

2021_11_02_05. TARIFS DU CAMPING 2022

Après échanges et discussion
 Vu la commission Tourisme du 26 octobre 2021,
 Le conseil municipal, à la majorité : (13 POUR, 1 ABSTENTION)

DECIDE de fixer les tarifs du camping comme ceci :

EMPLACEMENTS

EMPLACEMENTS	TARIFS 2022
Taxe de séjour 2022	TARIF FIXE PAR LTC
Emplacement simple Basse Saison	4.20 €
Emplacement simple Haute Saison : JUILLET /AOUT	4.50 €
Emplacement eau + électricité basse saison	7.20 €
Emplacement eau + électricité haute saison : JUILLET ET AOUT	7.50 €
Redevance campeur adulte et visiteur	3.10 €
Redevance campeur 8 ans et + et visiteur	3.10 €
Redevance campeur de 1 à 7 ans	1.60 €
Redevance campeur de moins de 1 an	GRATUIT
Auto / Moto	2.10 €
camping car : Forfait 1 journée en basse saison - Vidange incluse	12.00 €
camping car : Forfait 1 journée en haute saison- Vidange incluse	13.00 €
Camping car - borne	5.10 €
Camping car - Vidange seule	6.00 €
Animal	2.00 €
Douche chaude	GRATUIT
Piscine chauffée	Plus active, devis en cours...
Jeton machine à laver	3.00 €
Pastille	1.00 €

**Remise de 10% pour les touristes locataires en mobil home
4 personnes et 6 personnes sur la saison 2022**

MOBIL HOME :

Période 2022 Mobilhome 4/5 personnes	TARIFS 2022	Période 2022 Mobilhome 6 personnes	TARIFS 2022
Du 26/03 au 28/05	235,00 €	Du 26/03 au 28/05	250,00 €
Du 28/05 au 25/06	250,00 €	Du 28/05 au 25/06	275,00 €
du 25/06 au 16/07	320,00 €	du 25/06 au 16/07	350,00 €
du 16/07 au 20/08	430,00 €	du 16/07 au 20/08	450,00 €
Du 20/08 au 27/08	320,00 €	Du 20/08 au 27/08	350,00 €
Du 27/08 au 24/09	240,00 €	Du 27/08 au 24/09	270,00 €
Du 24/09 au 29/10	200,00 €	Du 24/09 au 29/10	230,00 €

REDEVANCE DES MOBIL HOME PRIVES :

LOCATION ANNUELLE MOBILHOME	TARIFS 2022 (avec remise de 5%)
Moins de 9 mètres	1 396.50 €
Plus de 9 mètres	1 586.50 €
Majoration emplacement 21 & 22	243.20 €

Les montants des cautions restent inchangés :

- 300 euros pour le camping
- 70 euros pour le ménage

Pour la redevance annuelle : Facturation suite au relevé des compteurs, à 100 % de la consommation



**Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Pierre HOUSSAIS.**